

15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ADMINISTRATION, RÉDACTION
& BUREAU DE VENTE

54, Rue de l'Hôtel-de-Ville,
LYON

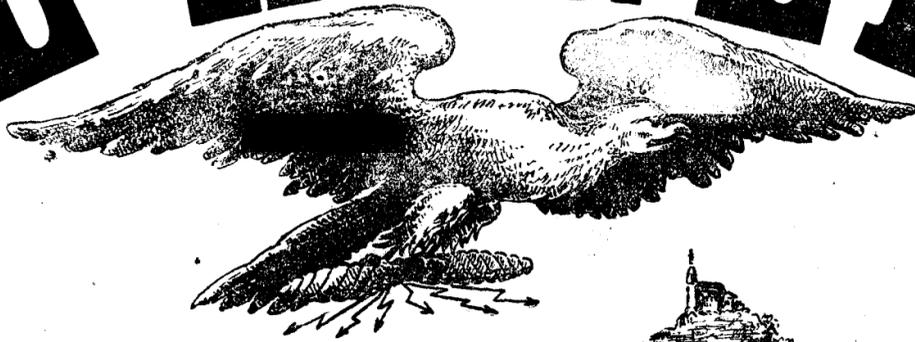
ABONNEMENTS

UN AN 10 fr. »
SIX MOIS 5 fr. 50

Adresser les lettres et mandats
à M. l'Administrateur

Les manuscrits non insérés ne seront
pas rendus

L'AIGLE



15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ADMINISTRATION, RÉDACTION
& BUREAU DE VENTE

54, Rue de l'Hôtel-de-Ville,
LYON

LES ANNONCES ET RÉCLAMES

sont reçues exclusivement :

A LYON, à l'Agence de publicité V. FOURNIER,
rue Confort, 14.

A PARIS, HAVAS, LAFFITTE et Cie, pl. de la
Bourse, 8.

Annonces. . . la ligne 0 fr. 50
Réclames. . . — 1 fr. 50

Directeur administrateur : A. RÉGNEUX

ORGANE DES COMITES IMPERIALISTES LYONNAIS

A PROPOS DE REVISION



Marianne. — Comment me trouvez-vous aujourd'hui ?
Le docteur Ferry. — Un peu d'affaissement, voilà tout... Mais votre constitution est si robuste !... Avec le petit rafraîchissement que va vous donner mon interne Say, vous serez sur pied dans huit jours.

Marianne. — Alors pourquoi qu'y pleure Jules ?...
Jules (à part). — Parbleu ! je pleure mes appointements, qui m'ont l'air d'être bien compromis, malgré la robuste constitution de cette vieille éreintée...

L'AIGLE

est en vente à Paris, chez M. PLATAUT, 9, rue du Croissant.

M. PLATAUT est seul dépositaire du journal.

PRIMES A NOS ABONNÉS

Toute personne qui prendra un abonnement à l'Aigle, soit d'un an soit de six mois, recevra **GRATUITEMENT** une superbe PHOTOGRAPHIE ALBUM de Monseigneur le Prince Victor.

Nous tenons en outre à leur disposition la magnifique gravure de l'Aigle du 1^{er} juin, tirée à part sur carton glacé, aux prix suivants :

Pour nos abonnés. 30 centimes
Pour nos lecteurs. 50 centimes

Enfin la brochure *les Bienfaits de l'Empire* aux conditions suivantes :

1 exemplaire.	0 fr. 30	12 exemplaires.	3 fr. 25
2 —	0 55	50 —	11 »
3 —	0 85	100 —	20 »

BANQUET DU 15 AOUT

Nous prions instamment tous nos amis qui désireraient assister au banquet organisé par les Comités impérialistes lyonnais, à l'occasion du 15 août, de vouloir bien nous faire parvenir promptement leur adhésion, le nombre d'invitations dont nous disposons étant forcément restreint.

On peut s'inscrire au bureau de l'Aigle, tous les jours de 8 à 11 heures et de une heure à 7 heures. Le prix de la carte est de 4 fr.

ORLÉANISTES ET JACOBITES

Paris, le 16 juillet 1884.

« HEUREUSEMENT QUE LA MONARCHIE EST LA, REPRÉSENTÉE PAR UNE FAMILLE DONT L'UNION EST PROVERBIALE ; UNE FAMILLE OU IL N'Y A JAMAIS EU NI BROUILLE SÉRIEUSE, NI BROUILLE POUR RIRE ; PAR UN PRINCE ENFIN QUI SAIT OU IL VA ET DANS LA MAISON DUQUEL IL N'Y A PAS DE COMÉDIE. »

C'est de la plume du doux et ineffable M. de Péne, que ruisselait dans le *Gaulois* cette phrase joviale où se peint tout le contentement d'un orléaniste plein de sentimentalités et d'illusions.

Oh ! les illusions ! les illusions ! Comme elles s'envolent, comme elles fuient, comme elles se dissipent rapidement, surtout lorsqu'elles ont une couleur orléaniste !

Il y a un mois à peine que l'ex-directeur du *Paris-Journal* affirmait naïvement l'union du parti monarchique, et voilà tout d'un coup que les légitimistes se mettent dans l'idée d'empêcher la famille du Comte de Paris de danser tranquillement en rond.

Ah ! comme M. Cornély avait raison de vitupérer dans le *Matin* contre les batteurs d'entrechats royalistes !

Car il n'y a pas à s'y méprendre un seul instant : la scission est complète entre légitimistes et orléanistes. Le Comte de Paris n'avait pas encore eu le temps d'ouvrir la bouche, que les jacobites lançaient dans l'*Univers* leur petit manifeste.

Les jacobites le déclarent tout net : ils ne veulent pas d'un prétendant qui serait le roi de la révolution.

ILS VEULENT QUE LA BRANCHE AÎNÉE DES BOURBONS RÉGNE EN FRANCE.

A SON DÉFAUT, ILS SE RALLIERONT A LA RÉPUBLIQUE ; A DÉFAUT DE LA RÉPUBLIQUE, ILS IRONT ENCORE AUX BONAPARTE.

MAIS ILS PRÉFÈRENT TOUT A LA MAISON D'ORLÉANS. Je le comprends sans peine.

Les jacobites ne manquent pas de prétendants. Ils ont d'abord don Juan, le père de don Carlos. Si don Juan renonce à ses droits politiques de chef de la maison de Bourbon, il reste don Carlos, qui n'a, paraît-il, jamais abdiqué les siens.

Au cas où don Carlos réserverait ses prétentions pour le trône d'Espagne, les jacobites salueraient en son fils don Jaime, l'héritier du comte de Chambord.

Comme on peut le voir, les légitimistes purs ont encore des chefs sur la planche, des chefs qui ne demanderont pas mieux d'adopter dans son intégrité le programme politique d'Henri V, et de faire échec au descendant de Philippe-Egalité.

Voilà donc la discorde secouant — style académique — ses torches et brandons dans le camp royaliste.

Aussi M. Cornély, dans le *Matin*, gémit-il comme un affamé à qui on vient de subtiliser son déjeuner : Au fond, dit-il, et pour parler net, les dissidents n'ont qu'une excuse : ils haïssent les d'Orléans. Soit, je le veux bien. L'ancien parti légitimiste a été tout entier élevé dans cette haine. Et puis ? Est-ce la première fois, dans l'histoire de France, que les successeurs des rois ont contre eux l'hostilité de ceux qui servaient leurs prédécesseurs ?

Assurément non. Mais ce serait la première fois que cette hostilité aurait pour résultat de barrer le chemin du trône à l'héritier légitime.

Ce résultat, d'ailleurs, ne sera pas atteint et dussent les dissidents porter leur appoint à la République ou à l'Empire, ce n'est pas eux qui empêcheront la Monarchie de se faire quand et comme il plaira à Dieu et au Roi.

Et puisque le *Matin*, par un louable souci d'être informé, a révélé au public l'existence des Jacobites, je tiens à dire dans le *Matin* même à ces anciens amis, à ces anciens frères d'armes, que leur plan ne tient pas debout.

Je le leur dis avec tristesse, mais avec une conviction dont ils n'ont pas le droit de suspecter la pureté, car ce n'est assurément pas moi qu'ils accuseront d'avoir été acheté par l'Orléanisme.

M. Cornély a trouvé le mot juste. C'est par haine contre les d'Orléans que les légitimistes ont rompu avec le comte de Paris.

Et M. Cornély ajoute avec tristesse mais avec conviction que leur plan ne tient pas debout.

Parbleu, nous le savons bien qu'il ne tient pas debout.

Il a le même défaut de construction que le vôtre. Tous deux pèchent par la base.

Les légitimistes ont cependant un avantage marqué sur les orléanistes : ils ont le mérite de la franchise.

Ils savent ce qu'ils veulent et ils le disent.

Les orléanistes savent parfaitement ce qu'ils veulent : mettre la France dans leurs poches ; mais ils ont soin de n'en pas parler.

Le Comte de Paris, qui, pour le mutisme, rendrait des points aux carpes, ne souffle mot et attend que la Monarchie se fasse, quand il plaira à Dieu.

Ce qui arrivera probablement dans une autre planète que la nôtre.

Plan légitimiste ou plan orléaniste, l'un vaut l'autre, avec la seule différence dont j'ai parlé plus haut.

Leur politique est la même. Que l'une arbore le drapeau fleurdelisé et l'autre le drapeau tricolore, elles n'ont pas plus de chances de s'imposer au pays que moi de régner sur la lune.

Toutes deux, en effet, éprouvent une sainte horreur à l'endroit du principe qui fait notre force et qui est notre raison d'être :

LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE !

En se refusant à le reconnaître, elles se suicident volontairement et de gaieté de cœur.

Et j'appuie sur ce mot volontairement qui, au premier abord, peut sembler étrange, mais est pleinement justifié ici.

Orléanistes et jacobites n'ignorent pas, en effet, qu'ils ne seront jamais appelés au pouvoir par la voix populaire.

Seule la bourgeoisie — une partie du moins — escortée de ses sacs d'écus, peut avoir raison des consciences républicaines et en acheter un nombre suffisant pour livrer la France à la tribu des banquiers et des juifs.

Mais le peuple ne s'achète pas, il se donne. Et il ne se donnera jamais aux d'Orléans.

C'est pour cette raison que légitimistes et orléanistes s'appuient désespérément sur la bourgeoisie et répudient la souveraineté populaire.

Ils ont tout à attendre de l'égoïsme de la première, rien de la loyale franchise de la seconde.

Ne nous réjouissons donc que juste ce qu'il faut de cette scission entre légitimistes et orléanistes, scission qui ne peut diminuer des chances que ni l'un ni l'autre ne possédait.

Nous n'avons qu'à rester spectateurs dans ces querelles royalistes, qui n'auront vraisemblablement qu'un bon résultat : celui de nous amener des partisans.

Les jacobites — j'en suis convaincu — n'iront pas à la République : ils viendront à nous.

A nous qui dans le passé n'avons jamais eu qu'un principe ;

Que dans le présent nous conservons toujours ;
Devant lequel dans l'avenir nous nous inclinons encore ;

Un principe qu'on ne peut méconnaître, parce qu'il repose sur le droit en même temps que sur la raison ;

Un principe qui nous ramènera bientôt cet Empire libéral et chrétien, auquel nous aspirons depuis si longtemps ;

Principe représenté aujourd'hui par UN JEUNE PRINCE PLEIN DE LOYAUTÉ ET DE CHEVALERESQUES VERTUS :

LE PRINCE DE LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE !

?

CORRESPONDANCE

Nous recevons d'un de nos amis de Grenoble, la lettre suivante :

Mercredi, 9 juillet 1884.

Monsieur le Rédacteur,

J'espère que vous voudrez bien insérer dans votre estimable journal la note suivante qui m'est dictée par un nouvel abus de la municipalité de Grenoble.

Les colonnes de l'Aigle ont toujours été ouvertes non seulement aux articles de l'idée politique qu'elle défend, mais aussi à la publication de la vérité sur les agissements de ceux à qui la minorité a donné le pouvoir. Vous me permettez donc, monsieur le rédacteur, d'user de cette liberté de protestation, la seule qui nous reste.

Il y a trois jours, un journal de Lyon signalait à l'attention de ses lecteurs les violences inqualifiables d'un instituteur laïque à l'endroit d'un de ses élèves. Naturellement, on s'est ému dans certains cercles d'une affirmation de ce genre. La municipalité grenobloise s'est immédiatement réunie.

On a fait appeler le bourreau et la victime. Cette dernière a encore mieux mérité son nom devant l'assemblée où elle venait de comparaître. Sans même lui demander son avis, l'aréopage grenoblois a décidé que les mauvais traitements qu'elle avait reçus étaient une pure illusion de ses sens abusés. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le même aréopage, ce tribunal d'un nouveau genre à la fois juge et partie, a forcé par le secret de l'inquisition le père de la victime à faire une déclaration qui répugnait à sa conscience d'honnête homme.

J'espère, monsieur le rédacteur, que vous me ferez le plaisir et l'honneur d'insérer ces quelques lignes, dont je suis d'ailleurs absolument disposé à défendre l'entière vérité. Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

A. V.

Idee de dessin très bonne, merci, pas pu exécuter.

LA GRANDE SAOULERIE DU 14

Ouf ! c'est fini !
C'est fini ! et pourtant il me semble qu'à tout moment un pétard va m'éclater dans les jambes ou qu'un des électeurs distingués de Gailleton, de Rossigneux ou de Marc Guyaz va déverser dans ma poche le trop plein de son estomac. Quelle noce ! mes doux amis, quelle noce !
De mémoire d'ivrogne on n'a jamais rien vu de pareil. Les mânes de Bacchus ont dû en tressaillir d'aise, et le conseiller municipal mastroquet Fichet a certainement pendant ces deux jours réalisé des recettes formidables.

La fête avait d'ailleurs cette année un éclat inaccoutumé — style Jantet.

Les pitres qui paraded habituellement sur les tréteaux de la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville avaient décidé qu'on paviserait les églises et qu'on sonnerait les cloches.

Cette idée, germée dans les cerveaux fêlés de l'innocent citoyen Aïre et du cul-de-jatte Marc-Guyaz a préservé Lyon du choléra.

Et cependant Marc-Guyaz n'est pas content !
Cet édile non moins ignare que présomptueux, ce becquillard qui publie des ouvrages que l'âne de Buridan aurait honte de signer, n'est pas satisfait de la saoulerie organisée par les frères et amis.

Cela manquait d'enthousiasme ! Les électeurs républicains ont bu et bien bu, mais par habitude.

Ils ont hurlé, beuglé, sifflé, musiqué la *Marseillaise* et autres chants non moins patriotiques, mais toujours par habitude, sans conviction, sans entrain !

C'est peut-être la faute du choléra.

Je me suis imposé la corvée de parcourir pendant ces deux jours les divers faubourgs de la ville, et je vais résumer mes impressions en quelques lignes.

A la Croix-Rousse, pavoisement plus maigre que les années précédentes.

C'est d'ailleurs une remarque que j'ai faite dans tous les quartiers que j'ai visités.

A la Guillotière, enthousiasme nul.

Aux Brotteaux, idem.

Je dois cependant une mention particulière à la rue Vendôme qui s'est distinguée et qui a montré quelque goût dans ses ornements.

Abstention complète dans l'intérieur de la ville et dans les quartiers riches.

Ce qui m'étonne le plus dans cette saoulerie du 14, c'est de voir les ouvriers crier misère et dépenser leur argent à attacher quelques drapeaux à leur fenêtre au lieu de le garder pour acheter du pain.

De deux choses l'une : ou le commerce va très bien, et alors je ne puis les blâmer de célébrer comme il leur convient la fête chère à leur cœur.

Ou le commerce ne va pas du tout, et je ne comprends pas quelle sottise les pousse à jeter leurs quelques sous d'économie par les fenêtres ou dans la caisse des marchands de vin.

Or je penche plutôt à croire que la misère règne plus que jamais, puisque quelques conseillers municipaux demandaient dernièrement qu'on votât une somme de quarante mille francs pour les ouvriers nécessiteux.

Voilà donc des malheureux qui se plaignent de manquer de travail et qui trouvent cependant de l'argent pour paviser et fraterniser chez les mastroquets.

Ceux-là sont sans excuse et je les plains sincèrement.

Je les plains autant que certains commerçants qui illuminent en l'honneur d'un gouvernement qui nous conduit à la banqueroute.

Ceux-là sont une infime minorité, je le veux bien. Mais enfin c'est une minorité qui existe et qui manifeste bêtement, inintelligemment.

C'est vraiment faire preuve de peu de bon sens, et de beaucoup de crétinisme.

Je comprends l'enthousiasme forcé des fonctionnaires et de tous ceux qui vivent aux crochets de la République.

Mais que ceux qui ne lui doivent rien, au contraire, manifestent leur joie envers celle qui fait le vide dans leur caisse, c'est vraiment trop fort, et c'est surtout peu patriotique.

Qui ! c'est peu patriotique.
Comment, lorsque le choléra est à nos portes, lorsque le terrible fléau tue à Marseille et à Toulon des Français par centaines, il y a des Français qui, au nom de la fraternité, se réjouissent et se livrent à des ébats de saltimbanques, lachés dans un champ de foire !
C'est monstrueux et c'est ignoble !

Le cœur comme l'intelligence fait complètement défaut à ces républicains, dont le seul souci est de conserver leur portefeuille et leurs appointements.
Tant pis si les autres meurent du choléra !
S'ils crévent, eux, ce sera d'indigestion, seule mort que puisse ambitionner un opportuniste !

Ah ! je le dis hautement.
La conduite du gouvernement et des conseils municipaux en cette affaire, comme dans bien d'autres d'ailleurs, a soulevé de dégoût de tous les honnêtes gens.

Mais qu'importe à ces gueux l'opinion des honnêtes gens ? Ce n'est pas celle de leurs électeurs, et cela suffit, qui cela suffit pour le moment, mais plus tard !
Plus tard il y aura des revanches terribles, des revanches implacables pour ceux qui ont perdu la France et qui en ont fait une succursale de la foire au pain d'épice et de la forêt de Bondy.

Leur dernier moment approche, qu'ils en profitent !
Car l'an prochain peut-être le 14 juillet républicain cédera la place au 15 août napoléonien.

Nous aurons alors une fête vraiment nationale, la France sera devenue la France d'autrefois, la France prospère, telle que l'avaient faite Napoléon I^{er} et Napoléon III, telle que la fera le prince Victor, que la nation saluera bientôt empereur et que nous acclamerons aux cris de :
VIVE NAPOLÉON V !!!

FERNAND DE MÉDIE.

LE PRINCE VICTOR NAPOLÉON

S. A. I. le Prince Victor Napoléon demeure 64 bis, rue Monceau, au coin de la rue Vézelay.

L'appartement est en équerre sur les deux rues. Sous la porte cochère, à gauche, six marches mènent à la porte du prince. On entre d'abord dans un grand hall d'où partent deux couloirs. A gauche, sur la rue Monceau, se trouve le salon ; à l'angle des deux rues, communiquant avec le salon, le cabinet de travail.

Sur la rue Vézelay sont situés la chambre à coucher, la salle de bain, le cabinet de toilette et la chambre du valet de chambre.

Toutes ces pièces ne sont pas encore meublées. Le salon, dont les murs sont blancs et sans aucune dorure, est garni de meubles rouges et bleus. Aux murs, sont appendus des panneaux, des obus, des armes et des gravures, des tableaux de Meissonier : 1807, 1814, Solférino, le roi Humbert dans le Carré de San-Martino. Aucun buste, aucun portrait de la famille impériale n'est encore en place.

La salle à manger n'a qu'un ameublement provisoire, dans le cabinet de travail, il n'y a pas encore de bibliothèque. Les livres du prince sont encore entassés dans des caisses.

Les Familiers du Prince

Le prince Victor se lève chaque matin à huit heures. Aussitôt que sa toilette est terminée il passe dans son cabinet de travail où il reçoit la visite de M. le marquis de la Valette et de M. Edmond Blanc, un économiste et un historien qu'il ne faut pas confondre avec le millionnaire de Monaco.

Ces deux messieurs apportent au prince les premières nouvelles de Paris, ils lisent avec lui les journaux.

Quatre journaux du matin sont apportés tous les jours rue Monceau : le Figaro, le Matin, le Peuple et le Gaulois. Quand il se trouve quelque article intéressant dans un autre journal, le prince le fait acheter. Mais ordinairement il s'en tient aux quatre journaux cités plus haut.

Le soir, le Temps, le Pays, la Patrie et le Times entrent chez le prince qui, comme on le voit, se tient au courant des choses.

Tout en causant et lisant les journaux, le prince Victor reçoit des visites de dix heures et demie à midi.

M. Octave Noël, l'économiste, M. Gobbori, M. Arthur Legrand, M. Léon Chevreau, M. Levert, M. Delafosse.

Tous ces messieurs ne font pas visite tous les jours ; chacun vient en moyenne une fois par semaine.

Le Déjeuner du Prince

La maison du prince se compose d'une cuisinière, d'un valet de pied, d'un groom et d'un valet de chambre, Gaston, qui est né au Palais-Royal au service du prince Napoléon.

C'est présentement le valet de pied qui sert à table, car le valet de chambre est malade. Le prince déjeune presque toujours seul. Son menu est d'une grande sobriété. Chaque matin, des œufs, une cotelette ou un bifteck, un légume et des desserts. Vin ordinaire. En fait de vin de luxe, le prince ne boit qu'un peu de champagne et rarement. Il a un très bon appétit.

Les Audiences

Après son déjeuner, le prince prend une tasse de café et un verre de fine champagne en fumant — il est grand fumeur — cigares et cigarettes.

A une heure, il rentre dans son cabinet de travail et se plonge dans la lecture de ses livres favoris.

Ces livres, les seuls qu'il ait débarrassés sont sur sa table. C'est la correspondance de Napoléon I^{er}, le Mémorial de Sainte-Hélène, les œuvres de Napoléon III, quelques ouvrages d'économie financière et de droit administratif, enfin une quantité de brochures et de livres sur l'art militaire.

Le prince reçoit en effet, tout ce qui s'écrit sur l'art de la guerre, dans tous les pays d'Europe, il lit ces ouvrages dans leur texte, car il parle comme le français, l'anglais, l'italien et l'allemand.

Tous ces livres, dont le choix indique que le goût du prince le porte aux études militaires et administratives, sont rangés en ordre sur la table.

Aussi bien tout chez le prince est minutieusement ordonné. Il n'est pas jusqu'aux porte-plumes, aux crayons, aux coupe-papiers qui ne soient bien en place, toujours à la même place, à la même distance les uns des autres. Le prince a un ordre méticuleux.

Tout en lisant et en travaillant, le prince reçoit de une heure à quatre heures les personnes qui ont demandé des audiences et qui désirent lui être présentées.

Pendant ces audiences, le prince est assis, tourné vers le visiteur, un peu penché, le menton dans la main droite ; il questionne plus qu'il ne parle. Son œil, un peu voilé, n'est pas fixé sur son interlocuteur. Parfois seulement le regard se tourne, perçant et fuyant, vers le visage de celui qui lui parle.

Timidité du Prince.

Cette attitude réservée et timide du prince Victor est le résultat des habitudes que lui avait fait prendre son père. Chez le prince Napoléon, le prince Victor ne dut longtemps ne parler que lorsqu'on l'interrogeait. Le mutisme imposé en a fait un silencieux. La gêne que la domination que son père lui imposait a été pour beaucoup dans la décision du prince de se retirer chez lui.

Le Prince Victor et les « Ministres ».

Mais plus encore que par tout le reste, sa résolution a été précipitée par l'attitude des amis du prince Napoléon vis-à-vis de lui. Ces messieurs traitaient le prince Victor en collègue ; respectueux, ils l'étaient, mais ils parlaient à peine au prince ; ils prenaient avec lui des airs d'éducateurs ; dans les derniers temps, ils montraient même du dédain, parlant politique devant lui en ayant l'air de ne pas s'apercevoir qu'il était là. On le traitait en bon jeune homme dont on peut se servir sans lui en demander la permission ; cela exaspérait le prince Victor, et certainement si le père et le fils sont séparés, certains amis du père savent à qui cette rupture doit être attribuée.

Comment le Prince Victor Prit Congé de Son Père.

Voici comment le prince Victor signifia à son père sa volonté de s'établir dans un appartement particulier :

Un jour, il lui dit d'abord son intention ; puis il ajouta : « J'espère que vous ne vous méprendrez pas sur le sentiment qui me fait agir. Je vous demande la permission, mon père, de venir vous voir, de venir dîner avec vous. Mais je ne peux plus demeurer en contact avec vos amis. »

Le prince Napoléon s'emporta. Le prince Victor salua, et la rupture fut consommée.

Le Prince Victor au Temple.

A quatre heures, le prince Victor, qui n'a ni chevaux ni voitures, sort ordinairement avec M. le marquis de La Valette ou avec M. Edmond Blanc, en fiacre, ou dans une des voitures du marquis.

Depuis qu'il est rue de Monceau, toutes ses promenades ont été employées à des visites au Louvre, au Bon-Marché, au Temple, chez des marchands de bibelots.

Au Louvre et au Bon-Marché, le prince Victor a acheté des tapis et des portières ; au Temple des armes, des cuirasses, des casques qui garnissent son salon. Une particularité curieuse d'ameublement : dans le salon se trouve un grand paravent à quatre feuilles, sur lequel sont cousues des parties d'uniformes.

Où Dîne le Prince.

Le prince dîne rarement chez lui ; il prend son repas du soir, tantôt chez le comte Murat tantôt chez le marquis de La Valette, tantôt chez M. Blanc, tantôt chez M. Noël ; jamais au restaurant.

Après le dîner, le prince allait en soirée, avant la fin de la saison. La semaine dernière encore il était chez la princesse Mathilde, qui n'a pas pris parti entre le père et le fils.

Maintenant, le prince emploie ses soirées à faire de longues promenades à pied, avec un ou deux amis.

Jamais on ne le voit au théâtre, ni au café-concert, ni au jeu qu'il ignore. Personne ne l'a vu faire en sa vie cinq points d'écarté. Il ne fait partie d'aucun cercle.

(Le Matin).

LE DIVORCE

M. Ernest Dréolle, député bonapartiste, a publié dernièrement dans l'Espérance de Blaye un article fort bien fait et qui résume parfaitement notre opinion sur cette importante question.

Nous en faisons donc un plaisir d'en donner les principaux passages à nos lecteurs :

A Madame X..., à Blaye

Madame,

Vous me demandez pourquoi je n'ai encore rien dit du divorce. Vous vous en étonnez, et vous ajoutez malicieusement que j'ai peur, sans doute, de me prononcer.

Je pourrais vous demander à mon tour, pourquoi votre lettre n'est pas signée, et pourquoi, tout en me provoquant, vous hésitez vous-même à dire si vous approuvez l'œuvre de nos législateurs républicains !

Si je n'ai jamais parlé longuement du divorce, dans l'Espérance, la raison en est bien simple : c'est que je ne crois pas que la loi nouvelle ait été jamais désirée dans le milieu où vous vivez, Madame, et que j'ai l'honneur de représenter.

Eh bien ! Madame, j'ai accueilli la loi du divorce de mon ancien collègue Naquet, tout comme j'accueillerais une loi sur la peine de mort, qui, à la simple guillotine, substituerait la torture, ou tout autre loi pénale réservée à des crimes exceptionnels.

« Ça ne vous regarde pas ! » nous sommes-nous dit dans le Blayais, et nous avons laissé faire !

C'est ainsi d'ailleurs que nous laissons faire toutes les excentricités que commet la République, en nous contentant de hausser les épaules et de mépriser les tristes gens qui nous gouvernent.

Maintenant, tenez-vous, Madame, à ce que je vous déclare très nettement ce que je pense du rétablissement du divorce ? Rien de plus facile.

Vous êtes-vous parfois arrêtée, à Bordeaux, par exemple, devant un de ces magasins où s'étalent des appareils de chirurgie ? Il y a là, dans la vitrine, des bandages, des mécaniques pour redresser les jambes ; des corsets de fer pour maintenir les tailles ; des bras artificiels, etc. Spectacle peu consolant et qui fait dire aux gens bien portants et bien bâ-

tis : — « A quoi bon toutes ces affreuses choses et comme c'est laid à voir ! Pourquoi permet-on de fabriquer et d'exposer de pareilles monstruosités ! »

Pour les ménages unis, pour les femmes honnêtes et pour les maris fidèles, ces boutiques de bandagistes et de chirurgiens, c'est le divorce. — « A quoi bon cette affreuse invention et comme cela donne de vilaines idées ! Pourquoi permet-on de supposer que des ménages pourront se rompre, qu'un homme marié et père de famille ira chercher une autre alliance ; qu'une femme mariée et ayant des enfants acceptera de contracter un second mariage !... »

Ainsi parlent les ménages heureux ! Ainsi s'indignent du divorce ceux qui ne peuvent pas croire qu'il y a des plaies et des difformités sociales, comme il y a des plaies et des difformités physiques !

Eh bien ! de même qu'il y a des appareils de chirurgie pour redresser des bras et des jambes ou pour opérer des amputations nécessaires ; de même qu'il y a, dans toutes les pharmacies, des remèdes extraordinaires qui se vendent peu mais qu'il faut avoir ; de même le législateur de 1884 a cru devoir rétablir dans l'atelier social et dans le laboratoire des familles, l'instrument qui tranche les mariages, et le remède qui guérit les plaies les plus affreuses !

Voilà, Madame, mon opinion sur le divorce. Dans ses boîtes, le pharmacien a du poison, et de ce poison il fait quelquefois une tisane qui guérit. Seulement, ce poison est placé dans sa boutique aux rayons les plus inaccessibles, parce que l'usage en est excessivement rare.

Dans notre pharmacie législative, le divorce sera ce poison ; on ne le prendra que dans les cas exceptionnels et on n'en fera un remède, que lorsque tous les autres remèdes auront échoué ; la considération publique ; la religion ; la séparation de corps, etc., etc.

Je ne comprends pas le divorce autrement, et je ne l'accepte pas autrement. Il sera le fer rouge qu'on applique sur les plaies gangrenées...

Vous m'avez invité à parler, Madame, vous voyez que je n'y ai pas mis grand effort.

Je comparerai aussi le divorce aux révolutions. Les guerres civiles sont choses atroces, et je ne hais rien tant que de voir un peuple s'armant contre lui-même et demandant à des luttes sanglantes la solution d'un problème politique et gouvernemental. Il faut cependant quelquefois recourir aux révolutions. Aux grands maux, les moyens violents !

En politique, le divorce pourrait ainsi s'appliquer, et je regrette une lacune dans la loi de Naquet : il y manque un article autorisant paisiblement le divorce entre la France, qui souffre et les républicains qui la déshonorent !

Ceci, il est vrai, n'est plus de votre compétence et je m'arrête...

Veillez donc agréer, Madame, l'expression de mes respectueux sentiments.

ERNEST DRÉOLLE.

MANIFESTATION VICTORIENNE

Mercredi 9 juillet, M. Levert, député du Pas-de-Calais, a donné un grand dîner suivi de réception, auquel assistait S. A. le prince Victor Napoléon.

Au dîner assistaient MM. Sarrette, député ; Fauré, député ; Ginoux de Fermon, député ; Delafosse, député ; Brière, député ; Rauline, député ; Dréolle, député ; Hamille, député ; Leroux, député ; Mayran, sénateur ; Boffinton, sénateur ; Porriquet, sénateur ; Seur, ancien député ; Maurice Binder, conseiller municipal ; comte de Comminges-Guitaud, ancien ministre plénipotentiaire ; Maurice Binder.

Le prince Victor-Napoléon occupait la place d'honneur, ayant à sa droite Mme Levert, et en face de lui M. Levert.

La Soirée.

A la réception qui a suivi le banquet, on remarquait MM. le comte d'Aulan, ancien député ; Falcon de Cimièrre, ancien préfet ; Léon Chevreau, député ; marquis de Farincourt, ancien préfet ; Arthur Legrand, député ; comte de Colbert-Laplace, député ; Fernand Giraudeau ; Jolibois, député ; de Favre, ancien sous-préfet ; Grandperret, sénateur, ancien ministre ; comte Emmanuel de Las Cases, avocat ; Verhette, ancien préfet ; Roumigné, ancien auditeur au Conseil d'Etat ; Anatole Legrand, conseiller général de la Manche ; Rigal, conseiller général des Alpes-Maritimes ; Amédée-Edmond Blanc, colonel Sautereau et son fils ; comte des Masières-Marchand ; Octave Noël ; Gault, président du groupe de l'Appel au peuple de la conférence Molé ; Emmanuel Mathieu, marquis de la Valette, ancien député ; Millevoye, de Watteville, ancien directeur au ministère de l'instruction publique ; de Watteville, ancien inspecteur général de l'instruction publique ; Guyon, directeur de la Patrie ; Delapalme, notaire. M. Paul de Cassagnac, invité au dîner, n'avait pu s'y rendre, la santé d'un de ses enfants l'ayant obligé à partir hier pour la Bretagne.

Le prince Victor-Napoléon a parlé à toutes les personnes présentes.

On voit, par la liste qui précède, que tout l'état-major politique de l'ancien parti bonapartiste a abandonné le prince Napoléon pour aller au prince Victor, à qui M. Levert a voulu présenter sa cour politique.

LETTRE

DE

LOUIS-NAPOLÉON-BONAPARTE à sa mère

Ma mère ! jugez du bonheur que j'éprouvais dans ce moment-là ; après vingt ans d'exil, je touchais enfin le sol sacré de la patrie, je me trouvais avec des Français que le souvenir de l'Empereur allait encore électriser !

Le colonel Vaudrey était seul au milieu de la cour. Je me dirigeai vers lui ; aussitôt le colonel, dont la belle figure et la taille avaient, dans le premier moment, quelque chose de sublime, tira son sabre et s'écria : « Soldats du 4^e régiment d'artillerie ! une grande révolution s'accomplit en ce moment ; vous voyez ici, devant vous, le neveu de l'empereur Napoléon, il vient pour reconquérir les droits du peuple, le

peuple et l'armée peuvent compter sur lui. C'est autour de lui que doit venir se grouper tout ce qui aime la gloire et la liberté de la France. Soldats! vous sentirez, comme votre chef, toute la grandeur de l'entreprise que vous allez tenter, toute la sainteté de la cause que vous allez défendre: Soldats! le neveu de l'empereur Napoléon peut-il compter sur vous? Sa voix fut couverte à l'instant par des cris unanimes de: « Vive Napoléon; vive l'Empereur! » Je pris alors la parole en ces termes: « Résolu à vaincre ou à mourir pour la cause du peuple français, c'est à vous les premiers que j'ai voulu présenter, parce qu'entre vous et moi il existe de grands souvenirs; c'est dans votre régiment que l'empereur Napoléon, mon oncle, servit comme capitaine; c'est avec vous qu'il s'est illustré au siège de Toulon: et c'est encore votre brave régiment qui lui ouvrit les portes de Grenoble au retour de l'île d'Elbe. Soldats! de nouvelles destinées vous sont réservées. A vous la gloire de commencer une grande entreprise; à vous l'honneur de saluer les premiers l'aigle d'Austerlitz et de Wagram. » Je saisis alors l'aigle que portait un de mes officiers, M. de Querelles, et, la leur présentant: « Soldat! continuais-je, voici le symbole de la gloire française, destiné à devenir aussi l'emblème de la liberté! Pendant quinze ans, il a conduit nos pères à la victoire; il a brillé sur tous les champs de bataille, il a traversé toutes les capitales de l'Europe. Soldats! ne vous ralliez-vous pas à ce noble étendard, que je confie à votre honneur et à votre courage? Ne marcherez-vous pas avec moi contre les traîtres et les oppresseurs de la patrie, au cri de: Vive la France! vive la liberté! » Mille cris affirmatifs me répondirent: nous nous mîmes alors en marche, musique en tête; la joie et l'espérance brillaient sur tous les visages. Le plan était de courir chez le général, de lui mettre, non le pistolet sur la gorge, mais l'aigle devant les yeux, pour l'entraîner. Il fallait, pour se rendre chez lui, traverser toute la ville. Chemin faisant, je dus envoyer un officier, avec un peloton, chez l'imprimeur, pour publier mes proclamations, un autre chez le préfet, pour l'arrêter; enfin, six reçurent des missions par iculières, de sorte que, arrivé chez le général, je m'étais ainsi défait volontairement d'une partie de mes forces. Mais avais-je donc besoin de m'entourer de tant de soldats? Ne comptais-je pas sur la participation du peuple? Et en effet, quoi qu'on en dit, sur toute la route que j'ai parcourue, je reçus les témoignages les moins équivoques de la sympathie de la population; je n'avais qu'à me débattre contre la véhémence des marques d'intérêt qui m'étaient prodiguées, et la variété des cris qui m'accueillaient me montrait qu'il n'y avait pas un parti qui ne sympathisât avec mon cœur!

Arrivé à la cour de l'hôtel du général, je monte suivi de MM. Vaudrey, Parquin, et de deux officiers. Le général n'était pas encore habillé; je lui dis: « Général, je viens vers vous en ami; je serai désolé de relever notre vieux drapeau tricolore sans un brave militaire comme vous: la garnison est pour moi, décidez-vous, et suivez-moi. » On lui montra l'aigle: il la repoussa en disant: « Prince, on vous a trompé; l'armée connaît ses devoirs, et je vais à l'instant vous le prouver. »

Alors je m'éloignai, et donnai l'ordre de laisser un piquet pour le garder. Le général se présenta plus tard à ses soldats, pour les faire rentrer dans l'obéissance; les artilleurs, sous les ordres de M. Parquin, méconnurent son autorité, et ne lui répondirent que par les cris réitérés de: « Vive l'empereur! » Plus tard, le général parvint à s'échapper de son hôtel par une porte dérobée.

Lorsque je sortis de chez le général, je fus accueilli par

les mêmes acclamations de: « Vive l'Empereur!!! » mais déjà ce premier échec m'avait vivement affecté: je n'y étais pas préparé, convaincu que la seule vue de l'aigle devait réveiller chez le général de vieux souvenirs de gloire, et l'entraîner.

Nous nous remîmes en marche: nous quittâmes la grande rue et entrâmes dans la caserne Finkematt, par la petite ruelle qui y conduit du faubourg de Pierre. Cette caserne est un grand bâtiment, construit dans une espèce d'impasse; le terrain en avant est trop étroit pour qu'un régiment puisse s'y ranger en bataille. En me voyant ainsi resserré entre le rempart et le quartier, je m'aperçus que le plan convenu n'avait pas été suivi. A notre arrivée, les soldats s'empresent autour de nous, je les harangue: la plupart vont chercher leurs armes et reviennent se rallier à moi, en me témoignant leurs sympathies par leurs acclamations. Cependant, voyant se manifester parmi eux une hésitation soudaine, causée par les bruits répandus parmi eux par quelques officiers qui s'efforçaient de leur inspirer des doutes sur mon identité; et comme d'ailleurs nous perdions un temps précieux dans une position défavorable, au lieu de courir sur-le-champ aux autres régiments, qui nous attendaient, je dis au colonel de partir: il m'engage à rester encore: je me range à son avis; quelques minutes plus tard il n'était plus temps. Des officiers d'infanterie arrivent, font fermer les grilles, et tancent fortement leurs soldats: ceux-ci hésitent encore; je veux faire arrêter les officiers, leurs soldats les délivrent. Alors la confusion se met partout; l'espace était tellement resserré que chacun de nous fut perdu dans la foule. Le peuple, qui était monté sur le mur, lançait des pierres sur l'infanterie; les canonniers voulaient faire usage de leurs armes, mais nous les en empêchâmes; nous vîmes tout de suite que nous aurions fait tuer beaucoup de monde. Je vis le colonel tour à tour arrêté par l'infanterie et délivré par ses soldats; moi-même j'allais succomber au milieu d'une multitude d'hommes qui, me reconnaissant, croisaient sur moi leurs baïonnettes. Je parais leurs coups avec mon sabre, en tâchant de les apaiser, lorsque les canonniers vinrent me tirer d'entre leurs fusils, et me placer au milieu d'eux. Je m'élançai alors avec quelques sous-officiers, vers les canonniers montés, pour mesaisir d'un cheval; toute l'infanterie me suivit; je me trouvais acculé entre les chevaux et le mur, sans pouvoir bouger. Alors les soldats arrivèrent de toutes parts, se saisirent de moi et me conduisirent dans le corps de garde. En entrant, j'y trouvai M. Parquin; je lui tendis la main; il me dit, en m'abordant d'un air calme et résigné: « Prince, nous serons fusillés, mais nous mourrons bien. — Oui, lui répondis-je; nous avons échoué dans une belle et noble entreprise. »

Bientôt après le général Voiron arrive. Il me dit, en entrant: « Prince vous n'avez trouvé qu'un traître dans l'armée française. — Dites plutôt, général, que j'avais trouvé un Labédoyère. » Des voitures furent amenées et nous transportèrent dans la prison neuve. Me voilà donc entre quatre murs, avec des fenêtres à barreaux, dans le séjour des criminels! Ah! ceux qui savent ce que c'est que de passer tout à coup de l'excès du bonheur, que procurent les plus nobles illusions, à l'excès de la misère qui ne laisse plus d'espoir, et de franchir cet immense intervalle sans avoir un moment pour s'y préparer, comprendront ce qui se passait dans mon cœur.

Au greffe, nous nous revîmes tous. M. de Querelles, en me serrant la main, me dit à haute voix: « Prince, malgré notre défaite, je suis encore fier de ce que j'ai fait. » On me fit subir un interrogatoire; j'étais calme et résigné; mon

parti était pris. On me fit les questions suivantes: « Qu'est-ce qui vous a poussé à agir comme vous l'avez fait? — Mes opinions politiques, répondis-je, et mon désir de revoir ma patrie, dont l'invasion étrangère m'avait privé. En 1830, j'ai demandé à être traité en simple citoyen, on m'a traité en prétendant, eh bien! je me suis conduit en on m'a traité en — Vous vouliez établir un gouvernement militaire? — Je voulais établir un gouvernement fondé sur l'élection populaire — Qu'auriez-vous fait, vainqueur? — J'aurais assemblé un congrès national. »

Je déclarai ensuite que moi seul ayant tout organisé, moi seul ayant entraîné les autres, moi seul aussi je devais assumer sur ma tête toute la responsabilité. Reconduit en prison, je me jetai sur un lit qu'on m'avait préparé, et malgré mes tourments, le sommeil, qui adoucit les peines en donnant du relâche aux douleurs de l'âme, vint calmer mes sens; le repos ne fut pas le malheur, il n'y a que le remords qui n'en laisse pas. Mais comme le réveil fut affreux! Je croyais avoir un horrible cauchemar: le sort des personnes compromises était ce qui me donnait le plus de douleur et d'inquiétude. J'écrivis au général Voiron pour lui dire que son honneur l'obligeait à s'intéresser au colonel Vaudrey, car c'était peut-être l'attachement du colonel pour lui, et les égards avec lesquels il l'avait traité qui étaient cause de la non réussite de mon entreprise; je terminais en priant que toute la rigueur des lois s'appesantît sur moi, disant que j'étais le plus coupable et le seul à craindre.

Le général vint me voir et fut très affectueux. Il me dit en entrant: « Prince, quand j'étais votre prisonnier, je n'ai trouvé que des paroles dures à vous dire, maintenant que vous êtes le mien, je n'ai plus que des paroles de consolation à vous adresser. » Le colonel Vaudrey et moi nous fûmes conduits à la citadelle, où (moi, du moins) j'étais beaucoup mieux qu'en prison; mais le pouvoir civil nous réclama; et au bout de vingt-quatre heures on nous réintégra dans notre première demeure. (A suivre).

Voir le numéro de l'AIGLE du 6 juillet.

Le gérant, A. GINDRE.

Lyon. — Imp. A. PASTEL, petite rue de Cuire, 10.

PRIME A NOS ABONNÉS

LES **BIENFAITS DE L'EMPIRE**

Histoire populaire du règne de **NAPOLÉON III**

NOUVELLE ÉDITION

Suivant convention et afin de propager cette intéressante brochure, nos abonnés et lecteurs qui en feront la demande la recevront franco, aux conditions suivantes:

1 exemplaire	0 f. 30	12 exemplaires	3 25
2 —	0 55	50 —	11 —
3 —	0 85	100 —	20 —

Adresser les demandes en timbres de 15 centimes ou mandats-postes aux bureaux du Journal, 54, rue de l'Hôtel-de-Ville, et à M. A. BRADIER, rue Brés, 17, Paris.

EN VENTE
à l'agence gén^e de publicité V. FOURNIER
14, rue Confort, LYON

Et à ses succursales de St-Etienne et de Grenoble

BILLETS DE LOTERIE
de l'UNION CENTRALE des

ARTS DÉCORATIFS
538 LOTS

formant **DEUX MILLIONS** de francs payables en espèces

Gros Lot: 500,000 fr.

1 lot de . . .	Fr. 200,000
4 lots de . . .	100,000
4 — de . . .	50,000
8 — de . . .	25,000
20 — de . . .	10,000
100 — de . . .	1,000
400 — de . . .	500

Les fonds seront déposés à la Banque de France.

Tirage définitif, 31 JUILLET prochain

Prix du billet: **UN franc.**

NOTA. — Pour les demandes de un jusqu'à trois billets, le prix est de 1 fr. 25 l'un (envoi franco). Au-dessus de ce nombre, 1 fr. le billet, plus, en plus, soit 30 cent. jusqu'à six, 45 cent. jusqu'à neuf, 60 cent. jusqu'à 12 billets, etc.

Remise importante sur la vente en gros

Nota. — Désigner le nombre de Billets demandés pour chaque Loterie.

CHARBON
de bois dur

Sans poussière ni fumérons.

J.-M. Lestra à la Chambre (Savoie)

POUDRE MAZARD ET DALOZ
14, r. d'Algérie, LYON

La seule infatigable pour détruire les **CAFARDS**

8 emplois avec des pommes de terre cuites, du sucre et eau

Chez MM. les Pharm., droguistes et épiciers

GRAINS DE BAREZIA
pour détruire les **RATS**

14, rue d'Algérie, ph., drog., épici.

Exiger un rat sur la boîte

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRIFIABLE NOM

L'ABEILLE

Cie D'ASSURANCES à Primes fixes

CONTRE LA GRÊLE

Fondée en 1856
CAPITAL: 8 MILLIONS
Réserves: 2 MILLIONS

Depuis sa création, elle a payé à environ **111,000** propriétaires et cultivateurs plus de **33 MILLIONS**, montant intégral des pertes constatées.

Pour tous renseignements, ainsi que pour traiter, s'adresser, à Lyon, à **MM. TRIBOLLET et MOUTOUZ**, place de la République, 42, ou aux Agents cantonaux.

LOGEMENT ET PLACEMENT
de confiance autorisé

TENU PAR **Mlle BILLET**

Rue François-Dauphin, au 3^{me} LYON.

ON DEMANDE pour l'étranger des ouvriers pour métier à dentelle

Pushour. Adresser offres sous initiales M. S. Z. Agence Havas, Bruxelles.

LEÇONS
d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol d'Anglais et Latin

Traduction et Baccalauréat

PIANO ET DESSIN
31, rue Centrale, 31.

Étude de **M^e BONAMY**, avoué à Nantes.

ADJUDICATION
en deux lots sur baisse de mise à prix le 28 juillet 1884, à une heure en l'Étude de **M^e GAIZOLLE**, notaire à Nantes, de

DEUX RAFFINERIES
de sucre provenant de la faillite de la Société anonyme des anciennes raffineries Etienne et Cézard.

1^{er} lot: RAFFINERIE DES PONTS à Nantes, avec privilèges des turbines Weinrich, mise à prix: 650 000 fr.

2^e lot: RAFFINERIE DE CHAOTENAY, avec privilège des turbines Weinrich et Langen, mise à prix: 350,000 fr.

MANUFACTURE DE SACS
ANCIENNE MAISON

PASSOT ET BERTRAND

C^e PASSOT

Lyon, 1, rue Longue et quai de la Pêcherie, 12

SACS pour blé, farine, chaux, plâtre, ciment, sel, charbon, engrais, etc. Toiles imperméables à la glu et galvanisées pour bâches, tendues de bateaux. Prélarts et couvertures de chevaux.

Spécialités de tentes et stores pour magasins.

DEMANDEZ PARTOUT L'ALCOOL

de **MENTHE SUISSE**

C'est le meilleur et le moins cher.

DÉMÉNAGEMENTS
Transport par voie de terre

TRANSPORT PAR VOIE FERRÉE
CHARLET & ROY

44, rue Saint-Jean, 44 LYON

La Maison répond des avaries.

ENSEIGNES SUR CALICOT

Toutes dimensions, exécution rapide
AFFICHES POUR ÉTALAGES. — ÉCRITEAUX EN TOUTS GENRES
CARION, rue Tupin, 19

ARMES DE CHASSE
ET DE TIR

FABRIQUE ET RÉPARATION
FOURNITURE et ÉCHANGE

Canon Choke-Bored à longue portée

J. MULLER

20, Rue d'Algérie, 20 LYON

PASTILLES
du

Docteur SOLENNE
au thymate de soude

Infailibles contre les affections de la bouche, de la gorge et du larynx, telles que: laryngite, gingivite, aphtes, dechassement des gencives, angines, escquinancie, etc.

Préparé and sold by Dr Solenne London

PRIX DE LA BOITE: 3 FR.

Dépôt général: **Pharmacie Moderne de Lyon**, rue Sainte-Catherine, 5, et Pharmacie des Négociants, rue de l'Hôtel-de-Ville, 47, et principales pharmacies.

Envoi contre timbres-poste.

ABONNEMENT SANS FRAIS
à tous les Journaux

A L'AGENCE

V. FOURNIER

Lyon. - rue Confort, 14. - Lyon.

BÉCET

ROSIERISTE
à RIVES (Isère)

300 variétés de Rosiers premier choix.

Les 10, 4 fr.; les 100, 35 fr.

Les mêmes en mélange: Les 10, 3 fr.; le 100, 25 fr. le 1000, 200 fr.

La Réglisse SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'estomac et facilite la Digestion

75 c. dans toutes les Pharmacies

MODES

M^{lles} L'HENRY Sœurs

Rue Simon-Maupin, 8, PRÈS BELLECOUR LYON

Fleurs, Plumes, Nouveautés de Paris.

VINS DE CHAMPAGNE

La Maison **J. CHAMPION et C^{ie}**

A REIMS, désire entrer en relation avec un négociant, auquel elle donnerait le monopole de la vente de ses vins, ou avec un agent ayant les meilleures références. Ecrire directement à **MM. J. CHAMPION et C^{ie}** à Reims.

SEL de MORUE

POUR L'AGRICULTURE 35 f. les 1000 kilogrammes par wagon de 5,000 kilog.

37 f. les 1000 kilogrammes par quantité inférieure. Expédition de Fécamp, La Rochelle ou Bordeaux. S'adresser à **M. A. LEBORGNE**, négociant à Fécamp.

MAISON F. JANIN

8, rue Lafont, LYON.

Musique Française et étrangère, CLASSIQUE & MODERNE

Grand abonnement à la lecture musicale à des conditions très avantageuses.

Grand choix varié de Pianos des meilleures Maisons de Paris

HARMONIUMS
pour églises et salons

Vente et location à des prix très modérés..

AU CHINOIS
PAPIERS PEINTS

Soldes exceptionnels, défiant toute concurrence, 50 p. 100 de rabais, depuis 15 cent. le rouleau.

Rue Centrale, 11 entre l'église St-Nizier et la r. Dubois

LE THÉ DES ALPES

est au premier rang des purgatifs populaires. Son goût agréable, son action sûre, exempte de tout malaise, lui ont valu une réputation universelle dans la France, où son usage est général. Recommandé au **PRINTEMPS** contre **BILE, HUMEURS, GLAIRES**, etc.

Exiger la signature RECH.

Eau Minérale **LA BIENFAISANTE**

PONT-DE-NEYRAC

Affections du tube digestif, dyspepsie, engorgement du foie et calculs biliaires.

PROPRIÉTAIRE: **J. TAVERNIER**
Aubenas (Ardèche)

Dépôtaires à Lyon: **F. Monvenoux**, rue Grenette, 25. **E. Manguin**, place des Célestins, 5. **C^e de Vichy**, rue de la République, 16